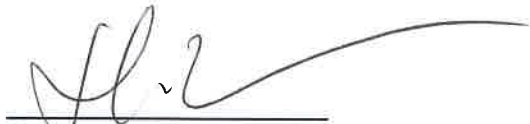


REBOOT FONDS DE DOTATION
88 rue de Courcelles 75008 Paris
Numéro SIREN : 881 609 630
(« **Reboot** » ou le « **Fonds** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2025**

Certifié conforme à l'original par :


Heyoung H Lee Bouygues
Président

[...]

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Adoption du rapport d'activité du Fonds au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024)

Le Conseil d'Administration, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les stipulations statutaires du Fonds,

après avoir pris connaissance du rapport d'activité établi par le président du Fonds,

approuve le rapport d'activité établi par le président du Fonds et donne quitus entier et sans réserve à ce dernier de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2024)

Le Conseil d'Administration, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les stipulations statutaires du Fonds,

après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024,

approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat déficitaire s'élevant à 83.723 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, le Conseil d'Administration donne quitus entier et sans réserve à ses membres de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024)

Le Conseil d'Administration, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les stipulations statutaires du Fonds,

après avoir pris connaissance :

- (i) du rapport d'activité établi par le président du Fonds ; et
- (ii) du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024,

Constate que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 font apparaître un résultat déficitaire s'élevant à 83.723 euros ;

Décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 en compte de report à nouveau dont le solde s'établi ainsi à (201.476) euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Le Conseil d'Administration, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les stipulations statutaires du Fonds, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qui s'avèreront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]



- BILAN ACTIF -

CERTIFIÉS CONFORMES

REBOOT FONDS de DOTATION

du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Brut	N Amort. et	Net	N-1
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	72 840	72 840		5 245
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	72 840	72 840		5 245
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 800		1 800	8 640
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	88 564		88 564	29 572
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	90 364		90 364	38 212
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	163 204	72 840	90 364	43 457
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

REBOOT FONDS de DOTATION

du 01/10/2023 au 30/09/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 0,00)		-153 034
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-117 753	-117 753
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-83 723	
Situation Nette	-201 476	-270 787
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-201 476	-270 787
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 532	71 936
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	242 308	242 308
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	291 840	314 244
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	90 364	43 457
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à plus d'un an	
	à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

REBOOT FONDS de DOTATION

du 01/10/2023 au 30/09/2024

			N	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			96 966	402 991
Total des produits d'exploitation I (1)			96 966	402 991
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			175 444	393 354
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...			5 245	13 417
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisi...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...				
Autres charges				
Total des charges d'exploitations II (2)			180 690	406 771
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-83 723	-3 780
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				3 780
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				3 780

- COMPTE DE RESULTAT -

REBOOT FONDS de DOTATION

du 01/10/2023 au 30/09/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)		3 780
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-83 723	
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	-83 723	
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Conseil d'administration du fonds de dotation

Exercice clos au 30 septembre 2024

REBOOT FONDS DE DOTATION

Parex Audit

Société de Commissariat aux comptes et d'expertise comptable

88, rue de Courcelles – 75008 Paris



Au conseil d'administration du fonds de dotation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration le 28 mars 2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation REBOOT FONDS DE DOTATION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 novembre 2025

Le commissaire aux comptes

PAREX Audit

Damien Vercollier

Associé



Société d'Expertise Comptable inscrite aux tableaux des Ordres de Paris et de Bordeaux

SIREN 523 886 901

Mission de l'Expert comptable voir lettre de mission

REBOOT FONDS de DOTATION Fonds de dotation

88 Rue De Courcelles

**75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT
FRANCE**

Comptes annuels

Exercice comptable du 01/10/2023 au 30/09/2024

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

REBOOT FONDS de DOTATION

du 01/10/2023 au 30/09/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	72 840	72 840		5 245
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	72 840	72 840		5 245
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	1 800		1 800	8 640
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	88 564		88 564	29 572
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	90 364		90 364	38 212
TOTAL ACTIF	163 204	72 840	90 364	43 457

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

REBOOT FONDS de DOTATION

du 01/10/2023 au 30/09/2024

	N	N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-117 753	-117 753
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	-83 723	
Situation Nette (sous-total)	-201 476	-117 753
Fonds propres consommables		-153 034
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	-201 476	-270 787
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 532	71 936
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	242 308	242 308
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	291 840	314 244
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	90 364	43 457

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

REBOOT FONDS de DOTATION

du 01/10/2023 au 30/09/2024

	N	N-1
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de prestations services		
Dont parrainages		
Subventions d'exploitation		
Vts des fondateurs ou conso. de la dot, consommable	96 966	402 991
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (I)	96 966	402 991
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes (3)	175 444	393 354
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 245	13 417
Dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés		
Autres charges		
Total des charges d'exploitations (II)	180 690	406 771
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-83 723	-3 780
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		
Autres intérêts et produits assimilés (5)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		3 780
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (III)		3 780

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

REBOOT FONDS de DOTATION

du 01/10/2023 au 30/09/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)		3 780
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-83 723	
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
 TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	 96 966	 406 771
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	180 690	406 771
EXCEDENT OU DEFICIT	-83 723	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

REBOOT FONDS de DOTATION

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 90 364€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit comptable de -83 723€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Le fond a été constitué par un seul et unique fondateur le 29 mai 2018.

Madame Lee Bouygues, présidente du Fond de dotation, a réglé des dépenses pour le compte de Reboot Fonds de dotation pour un montant total de 242K€

Au titres de l'exercice, Reboot Fonds de dotation a perçu des dons à hauteur de 250k€

Information au titre des principes et méthodes comptables :

Le Fonds de Dotations a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

Le fonds de dotation a pour objet non lucratif le financement et la réalisation d'actions d'intérêt général en faveur de la promotion et du développement de l'enseignement et de la recherche scientifique dans les domaines de la culture et de l'éducation.

Conformément à la Loi le Fonds ne perçoit aucun fond public.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais D'établissement	-					-
Autres Immobilisations incorporelles	72 840					72 840
Total Immobilisations Incorporelles (I)	72 840	-	-	-	-	72 840
Terrain	-					-
Constructions	-					-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-					-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-					-
Matériel de transport	-					-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-					-
Emballages récupérables et divers	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
Avances et acomptes	-					-
Total Immobilisations Corporelles (II)	-	-	-	-	-	-
Participations	-					-
Créances rattachées à des Participations	-					-
Autres Titres Immobilisés	-					-
Prêts et autres immobilisations financières	-					-
Total Immobilisations Financières (III)	-	-	-	-	-	-
Total Général (I + II+III)	72 840	-	-	-	-	72 840

Il s'agit des frais de développement du site internet qui ont été activés et amortis en linéaire sur une durée de 3 ans.

Méthode d'amortissements et de dépréciations :

Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur Début D'exercice	Augmentations (+)	Diminutions (-)	Valeur Fin d'exercice
Frais D'établissement	-			-
Autres Immobilisations incorporelles	-67 595	- 5 245		-72 840
Total Immobilisations Incorporelles (I)	67 595	-5 245		72 840
Terrain	-			-
Constructions	-			-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-			-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-			-
Matériel de transport	-			-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-			-
Emballages récupérables et divers	-			-
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et acomptes	-			-
Total Immobilisations Corporelles (II)	-	-	-	-
Total Général (I + II)	67 595	-5 245		72 840

Dépréciation de l'actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Valeur Début D'exercice	Augmentations (+)	Diminutions (-)	Valeur Fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Immobilisations Financières	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts	-		
Autres immobilisations financières	-		
Créances clients et comptes rattachés	-		
Autres	1 800		
Charges constatées d'avance	-		
Totaux	1 800	-	-
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Informations permettant de suivre l'affectation des actifs constitutifs de la dotation non consommable :

Les dotations consommables des fondations et des fonds de dotation sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des fonds propres.

La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice.

Dotations consommables en début d'exercice : 1 618 K€

Don de l'exercice : 250 K€

Solde au 30/09/2023 : 1 868 K€

Dotation consommable inscrite au compte de résultat au début de l'exercice : 1 771 K€

Consommation de l'exercice : 97 K€

Dotation consommables inscrite au compte de résultat en fin d'exercice : 1 868 K€

Ainsi, les fonds propres consommables passent de -153k€ à 0k€

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci (entités non APG, hors fondations abritantes et fonds de dotation) :

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Ouverture	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Clôture
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	-				-
Report à nouveau	- 117 753				-117 753
Excédent ou déficit de l'exercice	-			-83 723	-83 723
Situation nette	-117 753				-201 476
Fonds propres consommables	- 153 034		250 000	-96 966	0
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées	-				-
Total	-270 787		250 000	-180 689	-201 476

Résultat de L'exercice :

Détermination du Résultat Effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat Comptable		
Reprise du Résultat antérieur		
Excédent ou Déficit effectif Global	- 83 723	0
Dont résultat effectif sous gestion propre		
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée		

Informations concernant les variations du poste de passif " Fonds Reportés liés aux legs et donations " :

Fonds Reportés liés aux legs et donations	Solde à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde à la Clôture
Total				

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles	-		
Autres Emprunts obligataires	-		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'1 an maximum à l'origine	-		
Emprunts et dettes financières divers	-		
Fournisseurs et comptes rattachés	49 532	49 532	
Dettes fiscales et sociales	-		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-		
Autres Dettes	242 308	242 308	
Produits constatés d'avance	-		
Total	291 840	291 840	-
Emprunts souscrits sur l'exercice			
Emprunts Remboursés sur l'exercice			
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture			

Les charges à payer représentent 32 545€

Autres informations :

Honoraires du Commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions légales, les honoraires versés au Commissaire aux comptes au titre de l'exercice s'élèvent à 8 261 euros pour la mission de certification des comptes annuels. Aucun honoraire n'a été engagé au titre de prestations accessoires ou de services autres que la mission principale de certification.

Informations relatives aux opérations non inscrites au bilan :

Engagements Financiers donnés et reçus : néant

Engagements	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties		
Créances cédées non échues (dont les effets de commerce escomptés non échus)		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

-

OREBOOT FONDS DE DOTATION
88 rue de Courcelles 75008 Paris
Numéro SIREN : 881 609 630
(« Reboot » ou le « Fonds »)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024
DU FONDS DE DOTATION REBOOT
PRÉSENTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 2025**

Chers administrateurs,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous soumettons le présent rapport d'activité de Reboot relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2024.

1. Préambule

Reboot a été fondé par Madame Heyoung H Lee Bouygues le 29 mai 2018 et a fait l'objet d'une déclaration de création de fonds de dotation auprès du Préfet de Paris le 4 juin 2018, publiée au Journal Officiel le 9 juin 2018.

Reboot a pour objet de financer et réaliser des actions d'intérêt général mises en œuvre par lui ou par d'autres organismes sans but lucratif notamment et particulièrement en faveur de la promotion et du développement de l'enseignement et de la recherche scientifique dans les domaines de la culture et de l'éducation.

Reboot est dédié à la promotion du raisonnement critique. Ainsi, Reboot finance des actions destinées à intégrer le raisonnement critique dans la vie quotidienne. Le Fonds mène des enquêtes et des sondages d'opinion, conduit ses propres recherches et soutient les travaux de chercheurs d'universités. Il développe également des outils pratiques destinés aux parents, aux enseignants, aux employeurs et à tous ceux intéressés par l'entretien de leurs capacités de raisonnement critique.

2. Fonctionnement interne de Reboot

Le conseil d'administration de Reboot est composé des trois membres suivants :

- (i) Madame Heyoung H Lee, épouse Bouygues, née le 23 mai 1972 à Cambridge (Etats-Unis), de nationalité américaine, demeurant 184, avenue Victor Hugo à Paris (75016) et exerçant la profession de conseil
- (ii) Monsieur Bruno Bouygues, né le 21 août 1974 à Boulogne-Billancourt (92100), de nationalité française, demeurant 184, avenue Victor Hugo à Paris (75016) et exerçant la profession d'entrepreneur
- (iii) Monsieur Jay Hoon Lee, né le 4 mai 1977 en Californie (Etats-Unis), de nationalité américaine, demeurant 301, Mission Street, Apt 12C, San Francisco (Etats-Unis) et exerçant la profession d'avocat

Il vous sera demandé de renouveler les mandats des trois membres du conseil d'administration du Fonds, pour une durée de six (6) exercices, expirant à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2030.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le conseil d'administration du Fonds s'est réuni trois fois :



- (i) le 17 octobre 2023, afin d'accepter la libéralité d'un montant de 150.000 euros consentie par LB ASSOCIES ;
- (ii) le 28 mars 2024, afin notamment d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et de nommer un nouveau commissaire aux comptes du Fonds (en remplacement de l'ancien commissaire aux comptes) ;
- (iii) le 12 septembre 2024, afin d'accepter la libéralité d'un montant de 100.000 euros consentie par LB ASSOCIES.

Les comptes présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation actuellement en vigueur et sont identiques à l'exercice précédent.

Il est précisé qu'au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le Fonds a réalisé un résultat déficitaire d'un montant de 83.723 euros, contre un résultat nul au titre du précédent exercice clos.

Il vous sera proposé d'affecter ce résultat déficitaire en report à nouveau, dont le solde se porterait ainsi à (201.476) euros.

Les principaux éléments comptables sont les suivants :

- la quote-part de la dotation consommable virée au compte de résultat s'élève à la somme de 96.966 euros ;
- les charges d'exploitation s'élèvent à la somme de 180.690 euros, dont 175.444 euros proviennent d'autres achats et charges externes.

Après prise en compte des dotations aux amortissements, le résultat d'exploitation du Fonds au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, ressort à (83.723) euros.

Le résultat financier et le résultat exceptionnel, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, sont nuls.

3. Rapports de Reboot avec les tiers

3.1 Les actions de communication menées par Reboot

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le Fonds a poursuivi les actions de communication entreprises au cours des exercices précédents.

3.2 Liste des partenaires de Reboot

Les partenaires de Reboot sont les suivants :

- Learning Agency – cabinet de conseil spécialisé dans les sciences de l'enseignement basé à Washington (Etats-Unis), montant du partenariat : 116.681,08 euros.

3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par Reboot

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, Reboot n'a mené aucune prospection de donateurs.

À ce jour, le Fonds est entièrement financé par Bruno et Heyoung H Lee Bouygues ainsi que par LB ASSOCIES (société détenue intégralement par Madame Helen Lee Bouygues).

Dans le but de mener des démarches ciblées et afin de trouver des partenaires qui accompagneront Reboot dans ses projets, les dons manuels ne sont pas acceptés.

4. Liste des actions d'intérêt général financées par Reboot et indication de leurs montants

Reboot a pour objectif de promouvoir des formes de pensée plus riche et plus réflexives, à l'école, au travail ou dans la vie quotidienne.

4.1 Intégration du raisonnement critique dans la vie quotidienne

Reboot finance des actions destinées à intégrer le raisonnement critique dans la vie quotidienne. Le Fonds mène des enquêtes et des sondages d'opinion et conduit ses propres recherches.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le montant du financement de cette action d'intérêt général figure en détail au point 3.2.

4.2 Développement d'outils pratiques permettant l'entretien des capacités de raisonnement critique

Reboot développe des outils pratiques destinés aux parents, aux enseignants, aux employeurs et à tous ceux intéressés par l'entretien de leurs capacités de raisonnement critique.

Le détail du soutien financier apporté par Reboot figure au point 3.2.

5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions de Reboot

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, Reboot n'a procédé à aucune redistribution de ses fonds.

6. Compte d'emploi des ressources

Reboot n'ayant pas fait appel à la générosité publique au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, il n'est pas produit de compte d'emploi des ressources collectées auprès du public.

7. Liste des libéralités reçues

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, le Fonds a reçu :

- de la part de la société dénommée LB ASSOCIES, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 88, rue de Courcelles à Paris (75008), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 840 103 147, un don d'un montant de 150.000 euros, versé par virement effectué le 17 octobre 2023.

Ce don a été affecté au financement des activités du Fonds.

- de la part de la société dénommée LB ASSOCIES, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 88, rue de Courcelles à Paris (75008), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 840 103 147, un don d'un montant de 100.000 euros, versé par virement effectué le 15 juillet 2024.

Ce don a été affecté au financement des activités du Fonds.

Handwritten signature: RUB

Au titre de l'exercice en cours, le Fonds a reçu :

- de la part de la société dénommée LB ASSOCIES, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 88, rue de Courcelles à Paris (75008), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 840 103 147, un don d'un montant de 150.000 euros, versé par virement effectué le 31 janvier 2025.



Heyoung H Lee Bouygues
Président

REBOOT FONDS DE DOTATION

88 rue de Courcelles 75008 Paris

Numéro SIREN : 881 609 630

(« **Reboot** » ou le « **Fonds** »)

POUVOIR

Je soussignée,

Madame Heyoung H Lee Bouygues,

Présidente du Fonds,

Donne par ces présentes, pouvoir à :

QUALIENS SARL

62-64 boulevard Pereire
75017 Paris

Et à :

LVPRO SAS

15 rue de Milan
75009 Paris

D'assurer toutes formalités nécessaires vis-à-vis du Guichet Unique, du Registre du Commerce et des Sociétés, et du Registre des bénéficiaires effectifs,

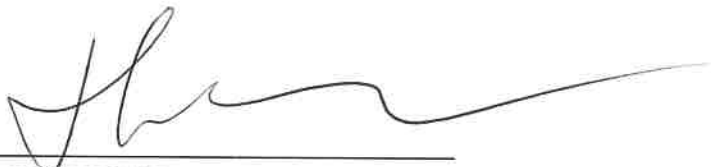
De certifier conforme les actes visés à l'article R 123-102 du Code de commerce et tout document accompagnant le dossier de formalité, ainsi que tout acte aux fins d'enregistrement fiscal,

De demander l'accès au registre des bénéficiaires effectifs (Décret n°2917-1094 du 12 juin 2017 relatif au registre des bénéficiaires effectifs définis à l'article L. 521-2-2 du code monétaire et financier),

Et de signer tout document ou pièce nécessaire à cet effet, et, d'une façon générale, de faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Le 19 juin 2026



Madame Heyoung H Lee Bouygues



N° de gestion 2019B00725

Extrait Kbis**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**
à jour au 2 juin 2026**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

Immatriculation au RCS, numéro	809 015 407 R.C.S. Paris
Date d'immatriculation	10/01/2019
Transfert du	R.C.S. de Bordeaux en date du 02/12/2019
Date d'immatriculation d'origine	20/01/2015
Dénomination ou raison sociale	LVPRO
Nom de domaine du ou des sites Internet	legalvisionpro.fr
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	52 027,10 EUROS
Numéro d'identification Européen - EUID	FR7501.809015407
Adresse du siège	15 rue de Milan 75009 Paris
Activités principales	La société a pour objet en France et dans tous pays : la conception, l'édition, la gestion, la location et la vente de logiciels et site en ligne, dans le but de fournir et d'exploiter une technique de création automatisée de documents juridiques. La mise à disposition, par tous moyens que ce soit, de ces logiciels et site internet, auprès des chefs d'entreprises et des professionnels du droit notamment. Toutes prestations, en ligne ou non, pouvant avoir un lien avec les formalités juridiques et administratives des entreprises. La mise en relation entre des particuliers ou entreprises avec des professionnels du droit ou toute autre entreprise. Et plus globalement toutes opérations quelconques contribuant
Durée de la personne morale	Jusqu'au 20/01/2114
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**Président**

Nom, prénoms	Valantin Laurent Etienne Thomas
Date et lieu de naissance	Le 17/04/1970 à Perpignan (66)
Nationalité	Française
Domicile personnel	51 port des Champs Elysées 75008 Paris

Directeur général

Nom, prénoms	Le Goas Loïc
Date et lieu de naissance	Le 09/03/1988 à Bergerac (24)
Nationalité	Française
Domicile personnel	5 rue Fondaudege 33000 Bordeaux

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	A 3 C - EXPERTISE COMPTABLE AUDIT ET CONSEIL
Forme juridique	Société à responsabilité limitée d'un Etat membre de la CE ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen
Adresse	17 rue Aristide Briand 33150 Cenon
Immatriculation au RCS, numéro	379 600 547 Bordeaux

Commissaire aux comptes suppléant

Nom, prénoms	Lassibille Olivier
Date et lieu de naissance	Le 09/11/1967 à Cenon (33)
Nationalité	Française

Greffé du Tribunal des Activités Économiques de Paris

1 QUAI DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04

N° de gestion 2019B00725

*Domicile personnel ou adresse
professionnelle*

17 rue Aristide Briand CS 40026 33152 Cenon CEDEX

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 15 rue de Milan 75009 Paris

Nom commercial LegalVisionPRO

Activité(s) exercée(s) La conception, l'édition, la gestion, la location et la vente de logiciels et site en ligne, dans le but de fournir et d'exploiter une technique de création automatisée de documents juridiques. La mise à disposition, par tout moyen que ce soit, de ces logiciels et site internet auprès des chefs d'entreprises et des professionnels du droit notamment. Toutes prestations en ligne ou non, pouvant avoir un lien avec les formalités juridiques et administratives des entreprises. La mise en relation entre des particuliers ou entreprises avec des professionnels du droit ou toute autre entreprise.

Date de commencement d'activité 13/01/2015

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

IMMATRICULATION HORS RESSORT

R.C.S. Bordeaux

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention n° 2 du 23/04/2018 Nom de domaine Internet : legalvisionpro.fr . Date d'effet : 23-04-2018

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Attestation employeur

Je soussigné Laurent, Etienne, Thomas Valantin, Président ;
 Je soussigné Loïc Le Goas, Directeur Général;

LVPRO
 Société par actions simplifiée au capital de 51 454,80 €
 15 rue de Milan 75009 PARIS
 809 015 407 RCS PARIS

Attestent par la présente que la société emploie les salariés suivants :

Madame	AHIPO	Ines
Madame	AIT OUABOUCH	Khadija
Monsieur	AYDIN	Camerone
Madame	BAUDRON	Christelle
Madame	BARADJI	Mandha
Monsieur	BATIME	Alexandre
Madame	BELARBI	Malika
Monsieur	BIRRIER	Maël
Madame	BON	Lola
Madame	BOUKHRISA	Sophia
Monsieur	BOURGEADE	Clément
Madame	CHANTEAU	Axelle
Madame	CHEIBOU SMANA	Naimatou
Madame	CORBISIER	Sandrine
Madame	CORDE	Flora
Monsieur	CUVELIER	Mathieu
Madame	DANIEL	Inès

Madame	DEREMETZ	Maëva
Madame	DINDAUD	Lola
Monsieur	DINGUEM	Loïc
Madame	DRIOUCH	Salma
Madame	DROUNAU	Alix
Madame	DUREAU	Lily
Madame	DUTEIL	Jeanne
Madame	FAROUKH	Hind
Monsieur	FERRARI	Andria
Monsieur	FONGUE SONNA	Brice
Madame	FORLOT	Axelle
Madame	GILABERT	Mandy
Monsieur	GERMAIN	Loïc
Monsieur	GOUPIL	Louis
Madame	GOUSTANS	Isabelle
Madame	GUEDON	Floriane
Madame	GUINES	Déborah
Madame	HADDAD	Eva
Madame	IMOUNGA	Wendy
Monsieur	JOHNSON	Brandon
Madame	JOHNPILLAI	Joyaaprein
Monsieur	KACI	Ismaël
Monsieur	KONE	Malick
Madame	LACOSTE	Tessa
Madame	LEFAUCHEUX	Elsa
Madame	LESCA	Natacha
Monsieur	LE GOFF	Damien
Madame	LUNDAMA	Yenotal
Madame	MARCON	Emilie
Madame	MBIMI NKOULOU	Noëlla
Madame	MELAS	Chloé

Monsieur	MEZOUAR	Sami
Madame	MFUMU-MOSI	Espérance
Madame	MICHEL	Chloé
Madame	MRISSY	Imane
Madame	PELTAIS	Océane
Madame	PELTIER épouse CAUBET	Pauline
Monsieur	PERRET	Hugues
Madame	QUIDORT	Emilie
Madame	RAIMONE	Laëtitia
Madame	RAMADE	Lucie
Madame	RHOUZLANE	Narjesse
Madame	SIGNOU	Edmisia
Monsieur	SELHAOUI	Bilal
Monsieur	TORRES	Lucas
Madame	TORTOSA	Caroline
Monsieur	VANSON	Quentin
Monsieur	VONGUE	Christopher

A Paris,

Le 03/06/2026

Thomas Valantin
Président

Loïc LE GOAS
Directeur Général